

DEPENSES PREVISIONNELLES

a) Investissements matériels (ce tableau doit être complété sur une feuille à part si besoin)

Nature de l'investissement	Montant prévisionnel		Devis joint*	Fournisseur à l'origine du devis
	<input type="checkbox"/> HT	<input type="checkbox"/> TTC ⁽¹⁾		
	_ _ _	_ _ _ , _ _	<input type="checkbox"/>	
	_ _ _	_ _ _ , _ _	<input type="checkbox"/>	
	_ _ _	_ _ _ , _ _	<input type="checkbox"/>	
	_ _ _	_ _ _ , _ _	<input type="checkbox"/>	
	_ _ _	_ _ _ , _ _	<input type="checkbox"/>	
	_ _ _	_ _ _ , _ _	<input type="checkbox"/>	
	_ _ _	_ _ _ , _ _	<input type="checkbox"/>	
	_ _ _	_ _ _ , _ _	<input type="checkbox"/>	
TOTAL des dépenses prévues	_ _ _	_ _ _ , _ _		

b) Investissements immatériels (ce tableau doit être complété sur une feuille à part si besoin)

Nature de l'investissement	Montant prévisionnel		Devis joint*	Fournisseur à l'origine du devis
	<input type="checkbox"/> HT	<input type="checkbox"/> TTC ⁽¹⁾		
	_ _ _	_ _ _ , _ _	<input type="checkbox"/>	
	_ _ _	_ _ _ , _ _	<input type="checkbox"/>	
	_ _ _	_ _ _ , _ _	<input type="checkbox"/>	
	_ _ _	_ _ _ , _ _	<input type="checkbox"/>	
	_ _ _	_ _ _ , _ _	<input type="checkbox"/>	
	_ _ _	_ _ _ , _ _	<input type="checkbox"/>	
	_ _ _	_ _ _ , _ _	<input type="checkbox"/>	
TOTAL des dépenses prévues	_ _ _	_ _ _ , _ _		

⁽¹⁾ Seuls certains établissements publics qui ne récupèrent pas la TVA peuvent présenter des montants TTC, pour connaître la liste de ces établissements, veuillez vous adresser à la DAAF Martinique

* Cocher la case si nécessaire. Pour les dépenses d'un montant supérieur au seuil fixé à l'article 28 du code des marchés publics (au 01/01/2012 : 15 000 €), 3 devis doivent être produits. Pour les montants inférieurs à ce seuil, le porteur de projet veillera à choisir une offre répondant de manière pertinente au besoin, à faire une bonne utilisation des deniers publics et à ne pas contracter systématiquement avec un même prestataire lorsqu'il existe une pluralité d'offres potentielles susceptibles de répondre au besoin.

RECETTES PREVISIONNELLES GENEREES PAR LE PROJET

NB : Les recettes réelles seront déduites du montant total des dépenses éligibles au moment du paiement des aides

Nature du matériel revendu	Montant prévisionnel	
	<input type="checkbox"/> HT	<input type="checkbox"/> TTC ⁽¹⁾
	_ _ _	_ _ _ , _ _
	_ _ _	_ _ _ , _ _
	_ _ _	_ _ _ , _ _
	_ _ _	_ _ _ , _ _
TOTAL général des recettes prévisionnelles	_ _ _	_ _ _ , _ _

⁽¹⁾ Seuls certains établissements publics qui ne récupèrent pas la TVA peuvent présenter des montants TTC, pour connaître la liste de ces établissements, veuillez vous adresser à la DAAF Martinique

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL DU PROJET

Financements	Montant en € ⁽¹⁾
Financements publics sollicités	
Etat (préciser sources) _____	_ _ _ _ _ _ , _ _
_____	_ _ _ _ _ _ , _ _
_____	_ _ _ _ _ _ , _ _
_____	_ _ _ _ _ _ , _ _
TVA NPR (non perçue récupérable) _____	_ _ _ _ _ _ , _ _
Région _____	_ _ _ _ _ _ , _ _
Département _____	_ _ _ _ _ _ , _ _
Autre* : _____	_ _ _ _ _ _ , _ _
_____	_ _ _ _ _ _ , _ _
Financement européen (FEADER) _____	_ _ _ _ _ _ , _ _
Sous-total financements publics [a]	_ _ _ _ _ _ , _ _
Financements privés	
Auto-financement du maître d'ouvrage _____	_ _ _ _ _ _ , _ _
Participation du secteur privé _____	_ _ _ _ _ _ , _ _
Autre* : _____	_ _ _ _ _ _ , _ _
Sous-total financements privés [b]	_ _ _ _ _ _ , _ _
Recettes prévisionnelles générées par le projet [c]	_ _ _ _ _ _ , _ _
TOTAL général = coût du projet ([a]+[b]+[c])	_ _ _ _ _ _ , _ _

⁽¹⁾vérifier la cohérence entre le montant sollicité et les dépenses prévisionnelles.

* à préciser

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

(cocher les cases nécessaires)

Je demande (nous demandons) à bénéficier des aides pour l'amélioration de l'hydraulique collective agricole.

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- Ne pas avoir sollicité une autre aide que les aides indiquées sur cette demande pour le même projet,
- Avoir pris connaissance des points de contrôle,
- L'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes,
- Etre à jour de mes cotisations fiscales, ou bénéficier d'un plan d'apurement et le respecter,
- Etre à jour de mes cotisations sociales, ou bénéficier d'un plan d'apurement et le respecter,
- N'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pour infraction aux bonnes pratiques environnementales,
- N'avoir pas commencé l'exécution de ce projet.

Le cas échéant :

- Ne pas être assujetti à la TVA,
- Avoir obtenu de la part du propriétaire du terrain sur lequel la ou les implantations sont projetées l'autorisation de réaliser ces aménagements.
- Que ma société / mon exploitation / mon entreprise / mon site de production **ne relève pas** des installations classées,
- Que ma société / mon exploitation / mon entreprise / mon site de production **relève** de la réglementation relative aux Installations Classées pour la protection de l'environnement, et a dûment fait l'objet, selon le cas, d'une déclaration en préfecture, ou d'une autorisation préfectorale,
- Que mon projet n'est pas soumis à autorisation de défrichement ou, dans le cas contraire, a reçu cette autorisation,
- Que mon projet ne relève pas d'une autorisation ou d'une déclaration au titre de la loi sur l'eau ou, dans le cas contraire, a fait l'objet d'une autorisation ou d'une déclaration,
- Que mon projet, société / mon exploitation / mon entreprise / mon site de production n'est pas soumis à autorisation d'exploiter ou, dans le cas contraire, a obtenu cette autorisation.

Je m'engage (nous nous engageons), sous réserve de l'attribution de l'aide :

- A détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente, pendant 10 années : factures et relevés de compte bancaire pour des dépenses matérielles, tableau de suivi du temps de travail pour les dépenses immatérielles, comptabilité...
- A informer la DAAF de MARTINIQUE de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, des engagements ou du projet,
- A permettre / faciliter l'accès à ma structure aux autorités compétentes chargées des contrôles pour l'ensemble des paiements que je sollicite pendant au minimum 5 années à compter de la date de décision,
- A ne pas solliciter, pour ce projet, d'autres aides (nationales ou européennes), en plus de celles mentionnées dans le tableau « financement du projet »,
- A apposer sur mon site de production une plaque explicative lorsque l'action menée implique un investissement d'un montant total supérieur à 50 000 euros, à installer un panneau sur les sites des infrastructures dont le coût total dépasse 500 000 euros. Cette plaque explicative / ce panneau comprennent : le logo européen, la mention : « Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales », ainsi qu'une description du projet. Ces éléments relatifs à la publicité de la participation européenne doivent occuper 25 % de la plaque,
- A maintenir en bon état fonctionnel et pour un usage identique les investissements ayant bénéficié des aides pendant une durée de 5 ans à compter de la date de décision d'octroi de l'aide,
- A rester propriétaire des investissements acquis dans le cadre de ce projet pendant une durée de 5 ans à compter de la décision,
- A ce que l'équipement dont l'acquisition est prévue dans le cadre de ce projet respecte les normes minimales requises, pendant 5 ans,
- A prévenir par courrier la DAAF de MARTINIQUE du début d'exécution de l'opération,
- A respecter les délais d'exécution.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que, conformément au règlement communautaire n°259/2008, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon -notre- nom -raison sociale-, mon -notre- adresse et le montant de mes -nos- aides perçues resteraient en ligne sur le site internet du MAAPRAT pendant 2 ans. Cette parution se fait dans le respect de la loi « informatique et liberté » (loi n°78-17 du 6 janvier 1978).

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR A L'APPUI DE VOTRE DEMANDE

Pièces	Type de demandeur concerné / type de projet concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à l'administration	Sans objet
a) pour tous les demandeurs				
Exemplaire original du présent formulaire de demande d'aide complété et signé	tous	<input type="checkbox"/>		
Pièces justificatives des dépenses prévisionnelles	tous	<input type="checkbox"/>		
Relevé d'identité bancaire	tous	<input type="checkbox"/>		
Exemplaire des statuts ⁽¹⁾	Si le demandeur est une forme sociétaire, et si le montant des subventions demandées > 23 000 €	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tout document permettant de justifier de la situation du demandeur au regard de la TVA	tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un titre de propriété et un document justifiant le caractère onéreux si ce titre ne le spécifie pas.	En cas d'acquisition immobilière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'arrêt de permis de construire ou de déclaration de travaux, le plan de situation, le plan cadastral, le plan de masse des travaux	Pour les projets d'immeubles et les travaux	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liste des aides publiques obtenues au cours des 3 derniers exercices financiers	tous	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
Dossier de présentation du projet	tous	<input type="checkbox"/>		
Le cas échéant la DAAF de Martinique pourra demander des pièces complémentaires jugées nécessaires à l'instruction du projet				
b) pour une collectivité ou un établissement public				
Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement	tous	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
c) pour un groupement d'intérêt public				
L'acte d'approbation ou convention constitutive du GIP	tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) pour une association				
Récépissé de déclaration en préfecture ⁽¹⁾	toutes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Délibération de l'organe compétent approuvant le projet et le plan de financement	toutes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) pour une société ou entreprise privée				
K-bis ⁽¹⁾	tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liasses fiscales, à défaut déclaration de revenus, des 2 dernières années	tous	<input type="checkbox"/>		
f) pour une personne physique				
En l'absence de n° SIRET ou de n° PACAGE : copie d'une pièce d'identité ⁽¹⁾		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Éléments justifiant de l'existence de l'indivision et des noms des personnes composant l'indivision	Le cas échéant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Attestation d'affiliation à l'AMEXA	tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

